



COMMISSION BLANCHET

Mardi 04/06/2019

Déclaration liminaire du SGEN CFDT

REFORME du Lycée : des syndicats enseignants appellent à des grèves du bac, ce que ne cautionne pas le SGEN CFDT. Les chefs d'établissement vont une nouvelle fois se retrouver bien seuls, au cœur de situation complexes et conflictuelles. Les conditions de travail des personnels de direction, en particulier des adjoints se trouvent fortement dégradés, en raison de la multiplication des gestions d'examen et des gestions d'organisations pédagogiques.

NUMERIQUE :

La question du numérique dans les établissements scolaires est actuellement un sujet de crispation et d'exaspération dans de nombreux établissements de l'académie. Mon Bureau Numérique ne donne toujours pas satisfaction, sur de trop nombreux points, parfois sensibles.

Dernier en date, la liaison entre MBN et le LSL : la procédure archaïque est en totale contradiction avec un ENT censé simplifier la vie des usagers.

Le SGEN CFDT loue les efforts et la somme considérable de travail effectuée par la DANE, contrainte de pallier les insuffisances d'un outil privé, livré inabouti.

Des établissements refusent maintenant des outils qui peuvent générer des risques psycho-sociaux. Les dysfonctionnements de MBN génèrent du stress, des conflits internes, une pollution des instances dans les établissements. La responsabilité du chef d'établissement est également mise à mal, par exemple sur la validité du recueil des absences des élèves.

Nous demandons la garantie que les établissements dont les CA choisissent de compléter MBN par une autre solution, ne soient ni pénalisés, ni inquiétés.

Concernant le dispositif du lycée 4.0 : si la mise à disposition d'ordinateurs portables et de ressources en ligne peut représenter une avancée, les questions pédagogiques et notamment la formation des professeurs à ces nouveaux usages, ne nous semblent pas encore suffisamment abordées. Or, c'est bien par cette entrée que des changements pourront voir le jour.

Ce matériel nouveau va demander pour les équipes de direction des lycées une charge de travail supplémentaire, sans aucune compensation.

Toujours sur ce thème du numérique, la nouvelle réglementation sur la protection des données est un sujet de préoccupation pour de nombreux chefs d'établissements. Il

nous semblerait intéressant d'en proposer une formation à tous les personnels de direction.

CFA :

Dans le processus de création d'un CFA Académique, le SGEN CFDT demande une mesure fine des conséquences en terme de Ressources Humaines, surtout pour les postes administratifs, avec, le cas échéant un accompagnement pour les personnels qui pourraient être touchés par une suppression de poste.

Il nous semble important que le Conseil Académique de la Formation Continue et le Comité Technique Académique soient consultés sur ces questions.

Nous considérons que l'importance et la taille critique d'un CFA Académique est un gage de sécurité et de pérennité, notamment pour les formations les moins rentables. Une communication en direction des équipes pédagogique serait nécessaire pour expliquer clairement les enjeux.

Enfin, il serait également bon de clarifier la place des ex dispositifs DIMA, transformés en 3^{ème} Prépa métier dans les lycées professionnels.

ORIENTATION ET AFFECTATION :

Nous devons relever un mécontentement, ces dernières semaines, au sujet du nouveau dispositif de pré affectation en 1ere année de CAP.

Il a été demandé au collège du Bas Rhin, d'avertir des familles un vendredi après-midi, d'une immersion en LP pour le lundi.

Nous regrettons ce calendrier qui met à mal les équipes de direction, placés en porte à faux face à des familles parfois fragiles.

Cette expérimentation mérite cependant d'exister car elle est une tentative pour favoriser une meilleure persévérance scolaire et des meilleures constitutions des classes.

En revanche ce que nous demandons pour tous ces nouveaux dispositifs, c'est une évaluation, formalisée et présentée à tous nos collègues.

Enfin, pour les échéances de fin d'année qui sont en cours, le SGEN CFDT propose les objectifs suivants :

- Les ajustements de structure finalisés à 100% début juillet, en dialogue avec les chefs d'établissement
- 100 % des personnels nommés en juillet, enseignants, non enseignants et administratifs

Les représentants du SGEN CFDT
Stéphane BOCHARD
David HARTMANN